



DOSSIER DE PRESSE

La Bourgogne,

paradis du tourisme fluvial



Bourgogne
tourisme





La Bourgogne,

paradis du tourisme fluvial

« *Chi va piano va sano ...* ». Le célèbre adage italien est parfaitement adapté à la découverte de la Bourgogne. Bien rares en effet sont les autres régions françaises qui sont en mesure de proposer des infrastructures se prêtant aussi bien à une découverte tout en douceur et loin de l'agitation. Grâce à ses 800 km de voies vertes et vélo-routes et à ses **1000 km de voies navigables**, la Bourgogne est un véritable paradis pour les amateurs de vacances tranquilles, pour ceux qui veulent prendre leur temps et profiter des nombreux plaisirs que leur offre l'ancien pays des Grands Ducs d'Occident.

Et même si cela peut a priori paraître paradoxal au pays des grands vins, l'eau constitue ici un atout touristique de premier ordre. Car la Bourgogne a la chance de disposer du **plus important réseau de voies navigables de France**. Créé dès le 17^{ème} siècle et développé surtout au 19^{ème} siècle, ce réseau est désormais délaissé par le trafic commercial, et les plaisanciers d'aujourd'hui ont remplacé les mariniers d'hier. A tous ceux qui veulent la découvrir au fil de l'eau, la Bourgogne propose une offre touristique de premier ordre en matière de tourisme fluvial, que ce soit pour la location de bateaux habitables, pour des croisières à bord de péniches-hôtels, ou pour des excursions à bord de bateaux-promenade : près de 400 bateaux habitables sont gérés sur vingt sept bases de départ par tous les grands loueurs nationaux, ainsi que par de nombreux opérateurs régionaux, sur les principales voies d'eau de la région (Saône, Yonne, Canal de Bourgogne, Canal du Centre, Canal du Nivernais,...).

Que ce soit à vélo ou en bateau, on ne sera de toute façon jamais loin de ce qui fait le charme de la Bourgogne : un petit bistrot de campagne ou la cave d'un viticulteur heureux de vous accueillir, une abbaye romane ou un château Renaissance. Autant de plaisirs en perspective, et autant de bonnes raisons de découvrir ou de redécouvrir autrement la Bourgogne !



SOMMAIRE



Un **exceptionnel réseau** de voies navigables



Les **différentes formules** du tourisme fluvial



L'**offre commerciale** du tourisme fluvial en Bourgogne



Le tourisme fluvial en Bourgogne **en quelques chiffres**



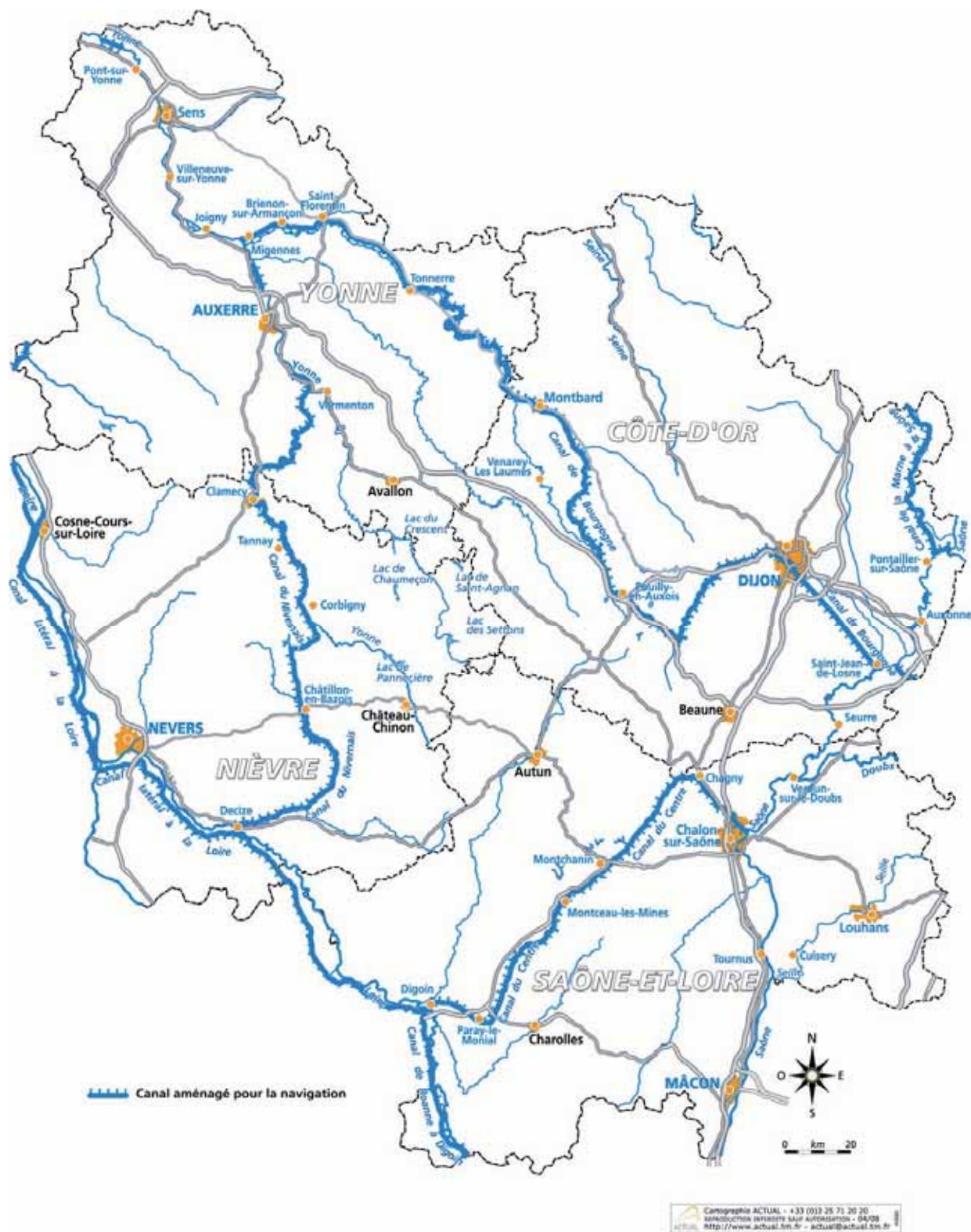
Le **vélo**, complément idéal du bateau



Pour **en savoir plus**



Carte du tourisme fluvial en Bourgogne



Cartographie ACTUAL.
Reproduction interdite. N° d'autorisation : 29-21-JPM/02-10





La Bourgogne,

paradis du tourisme fluvial

Un exceptionnel réseau
de voies navigables



La géographie et l'histoire à l'origine de l'exceptionnel réseau de voies navigables de la Bourgogne

■ Une situation privilégiée ...

Le Français – tout le monde le sait – est fâché avec la géographie...

Pour expliquer pourquoi la Bourgogne dispose d'un exceptionnel réseau de voies navigables, il faut donc commencer par rappeler quelques notions géographiques de base.

Située au Centre-Est de la France, la Bourgogne se trouve en fait sur la ligne de partage des eaux entre les bassins de trois des principaux fleuves français : la Seine, dont les eaux s'écoulent vers la Manche, la Loire, qui se jette dans l'Atlantique, et le Rhône dans la Méditerranée.

... exploitée depuis longtemps par les dirigeants de la France

Cette situation privilégiée n'avait pas échappé à ceux qui, à différentes époques, ont présidé aux destinées de la France et qui ont souhaité développer un commerce sécurisé pour acheminer les produits agricoles et industriels entre les différentes régions. Et c'est ainsi que, dès 1597, Sully, ministre du bon roi Henri IV, élaborait le projet de créer des voies d'eau intérieures pour éviter les routes maritimes contrôlées par des puissances alors hostiles à la France (Grande-Bretagne, Espagne).

Le premier projet vit le jour en 1604 avec le début des travaux du Canal de Briare, destiné à relier le bassin de la Loire à celui de la Seine. Le tracé comportait une difficulté majeure avec une dénivellation de 38 m qui nécessita la construction de 7 écluses à Rogny. Un chantier titanesque qui mobilisa jusqu'à 12 000 hommes, dont 6 000 soldats envoyés par Henri IV. Les travaux, arrêtés en 1611, ne reprirent qu'en 1638, et l'ouverture effective du canal n'intervint qu'en 1642.

La seconde moitié du 18^{ème} siècle vit un développement considérable dans la construction des canaux bourguignons. Une décision du roi Louis XVI permit le lancement en 1774 des travaux du Canal de Bourgogne ; 1783 marqua le début des travaux du Canal du Centre près de Chagny, et, en 1784, fut prise la décision de construire le Canal du Nivernais. Sur tous ces chantiers, les travaux ont été longs, pénibles, et souvent arrêtés. Ils ont mobilisé des budgets colossaux et coûté la vie à des dizaines d'ouvriers, notamment lors du percement des souterrains. Malgré tous ces aléas, le Canal du Centre fut mis en service en 1793, et 1808 vit l'ouverture du Canal de Bourgogne à la navigation, entre St-Jean-de-Losne et Dijon.

Les travaux se poursuivirent dans les années suivantes et concernèrent la création de bassins-réservoirs, ou la construction de maisons-éclusières et d'ouvrages d'art comme les ponts-canaux de Digoïn ou de Briare. De 1826 à 1832, on procéda au percement, par des prisonniers civils, de la Voûte de Pouilly-en-Auxois, un souterrain de 3 333 m qui marque le bief de partage entre le versant Seine et le versant Saône du Canal de Bourgogne. L'année 1832 vit l'ouverture, de Roanne à Briare, du Canal latéral à la Loire, et 1843 celle du Canal du Nivernais.

■ Du transport des marchandises au développement du tourisme fluvial

Dès la fin du 18^{ème} siècle, le trafic commercial se développa sur toutes les voies d'eau bourguignonnes et concerna aussi bien le transport de produits agricoles que de produits industriels ou manufacturés. Les bateaux, qui ne transportaient que quelques dizaines de tonnes au début du 19^{ème} siècle, passèrent à des charges de l'ordre de 200 tonnes vers 1850, puis à 300 tonnes à partir de 1878, avec le « programme Freycinet » qui fixa le gabarit des écluses à des dimensions standard : 38,50 m de long et 5,20 m de large. En Bourgogne, tous les canaux furent alors adaptés à ces nouvelles normes, à l'exception d'une partie du Canal du Nivernais, entre l'écluse 15 sur le versant Seine et l'écluse 31 sur le versant Loire.

La navigation commerciale demeura active jusque vers le milieu du 20^{ème} siècle. A partir des années 50, la batellerie fut progressivement supplantée par le chemin de fer, et plus encore par le transport routier. Cette activité de plus en plus réduite entraîna une lente dégradation des canaux qui sombrèrent presque dans l'oubli et l'abandon. Leur salut vint en 1972 d'une prise de conscience par certains élus de l'extraordinaire potentiel offert par les voies d'eau bourguignonnes pour le développement du tourisme fluvial.

La Nièvre fut pionnière dans ce domaine, puisque le Conseil général de ce département décida alors de prendre en concession la partie centrale du canal du Nivernais, en partenariat avec Voies Navigables de France (V.N.F.), l'organisme d'Etat chargé au niveau national de la gestion des canaux et rivières navigables. Cette initiative fut assez rapidement couronnée de succès et le tourisme fluvial connut un développement spectaculaire, sur le Canal du Nivernais dans un premier temps, puis progressivement sur toutes les autres voies d'eau bourguignonnes.

Aujourd'hui, la Bourgogne est perçue comme une destination-phare par tous les plaisanciers. Avec plus de 1000 km à disposition des marins d'eau douce, elle possède le plus important réseau navigable de France, et l'offre commerciale proposée par les nombreux prestataires du tourisme fluvial est désormais la seconde du pays, derrière celle du Canal du Midi.

1^{er} janvier 2010 : la Région Bourgogne gère ses canaux pour 3 ans à titre expérimental

Le tourisme fluvial génère actuellement des retombées de l'ordre de 30 millions d'Euros par an en Bourgogne. Conscient du rôle significatif que ce secteur d'activité joue dans l'économie de la région, le Conseil régional de Bourgogne a décidé de prendre en charge, à compter du 1^{er} janvier 2010 et pour une durée de 3 ans maximum, la gestion de ses trois principaux canaux (Canal de Bourgogne, Canal du Centre, Canal du Nivernais) et de la partie navigable de la rivière Seine. Ces voies navigables, si prisées par les touristes étrangers (80% de la clientèle), souffrent en effet d'un déficit chronique d'entretien et nécessitent d'importants efforts de remise à niveau (réhabilitation des ouvrages, consolidation des berges,...).

Le Conseil régional s'est fixé 3 objectifs principaux : la protection du patrimoine bourguignon, le développement touristique autour des canaux, et la préservation d'une ressource en eau estimée à plus de 150 millions de m³, un apport non négligeable en cas de sécheresse notamment. Au total, l'expérimentation porte sur 574 km de canaux, 126 km de rigoles, 390 écluses et environ 410 maisons éclusières (dont la moitié utilisée pour le service), auxquels s'ajoutent tous les ouvrages hydrauliques. La Région a programmé des réunions avec les professionnels du tourisme, principalement de la plaisance (associations, loueurs de bateaux-habitable...) et l'ensemble des acteurs de la voie d'eau, pour élaborer avec eux un projet touristique global. Elle travaille déjà, avec les services de l'Etat et des collectivités concernées, aux études préalables des travaux à réaliser sur les voies d'eau et les ouvrages hydrauliques.

En savoir plus :

Conseil régional de Bourgogne - www.cr-bourgogne.fr

Les canaux et rivières navigables de Bourgogne

■ Le Canal de Bourgogne

Peut-être parce qu'il porte le même nom célèbre que la région qu'il traverse, le Canal de Bourgogne est le plus connu des canaux bourguignons. C'est aussi le plus long (242 km), celui qui comporte le plus grand nombre d'écluses (189), et celui qui possède le bief le plus haut de France, avec une altitude de 378 m au bief de partage entre le versant Seine et le versant Saône au « Seuil de Bourgogne » à Pouilly-en-Auxois.

Il relie la vallée de l'Yonne, au départ de Migennes, à la vallée de la Saône qu'il rejoint à Saint-Jean-de-Losne. Son parcours est on ne peut plus naturel puisque, à l'exception de Dijon, il ne traverse aucune localité de plus de 10 000 habitants. Les paysages empruntés sont d'une grande variété, avec une alternance de forêts et de pâturages, de douces collines et de vallées bucoliques, comme celles de l'Armançon ou de l'Ouche.

A côté de ces sites naturels d'une grande beauté, le Canal de Bourgogne permet aussi la découverte d'un remarquable patrimoine culturel, dont nous mentionnons ci-après les éléments essentiels, de Migennes à St-Jean-de-Losne.

A **Saint-Florentin**, l'église gothique qui domine le bourg abrite de remarquables vitraux (16° S.). Au cœur d'un vignoble en pleine renaissance, **Tonnerre** mérite une halte, notamment pour sa « Fosse Dionne », une source vaclusienne entourée de mystères et parfaitement intégrée au tissu urbain, et surtout pour son impressionnant Hôtel Dieu fondé au 13° siècle par Marguerite de Bourgogne.

En poursuivant la navigation vers l'Est, on découvrira à deux pas du canal deux joyaux de la Renaissance : **les châteaux de Tanlay et d'Ancy-le-Franc**. Le premier abrite les souvenirs de l'Amiral de Coligny, le second est le chef-d'œuvre du grand architecte italien Sebastiano Serlio. Quelques kilomètres avant Montbard, le canal passe à proximité immédiate de la **Grande Forge de Buffon**, une construction industrielle et scientifique empreinte d'un grand souci esthétique.

La petite (mais très active) ville de **Montbard**, accessible par TGV sur la ligne Paris-Dijon, constitue une étape importante pour les plaisanciers car elle offre de nombreuses possibilités au niveau des commerces et de la restauration. Elle propose également d'intéressantes visites, axées essentiellement sur les souvenirs du plus célèbre enfant de la ville, le grand naturaliste Buffon.

De Montbard, il faut absolument faire une petite excursion, en taxi, ou, pour les plus courageux, à pied ou à vélo jusqu'à l'**abbaye de Fontenay**, distante de 6 km seulement. Ce chef-d'œuvre de l'architecture romane reste aujourd'hui encore l'image même de ce qu'était une abbaye cistercienne au 12^{ème} siècle. L'abbaye de Fontenay a été inscrite au Patrimoine Mondial de l'Unesco en 1981.

Vénarey-les-Laumes est un point de départ idéal pour de très intéressantes excursions vers le site gallo-romain d'**Alesia** et son **Muséo-Parc**, vers le château de **Bussy-Rabutin**, ou vers **Flavigny-sur-Ozerain**, classé parmi « les plus beaux villages de France ». C'est dans l'ancienne abbaye de ce pittoresque village que sont produits les fameux bonbons à l'anis, connus désormais dans le monde entier. Sur l'autre rive du canal, la petite cité médiévale de **Semur-en-Auxois**, dominée par d'imposantes tours rondes, mérite elle aussi le détour.

Le canal passe ensuite à **Saint-Thibault**, un petit village dont l'étrange église abrite « *un chœur de cathédrale associé à une nef de village* », et, quelques kilomètres plus loin, il arrive à son point le plus haut, à **Pouilly-en-Auxois**. C'est dans cette grosse bourgade qu'a été installé **Cap-Canal**, une œuvre du grand architecte japonais Shigeru Ban. Cap-Canal est un centre d'interprétation dédié au passé, au présent et au futur du Canal de Bourgogne. C'est aussi le point de départ pour une croisière fluviale commentée qui permet de franchir la « **Voûte de Pouilly** », un impressionnant tunnel de 3 333 m dont la construction au 19^{ème} siècle coûta la vie à plusieurs dizaines d'ouvriers.

Arrivé versant Saône, le canal passe au pied du château-fort et du village de **Châteauneuf-en-Auxois**, classé lui aussi parmi « les plus beaux villages de France ». On a là incontestablement une des images plus emblématiques du tourisme fluvial en Bourgogne.

A partir de Pont-de Pany, le canal emprunte pendant une quarantaine de kilomètres la verte **vallée de l'Ouche**, traversant de pittoresques villages où l'on pourra admirer de très beaux ponts de pierre. Il longe ensuite le Lac Kir aux portes de **Dijon**. Le Port du Canal, peu éloigné du centre ville, est un bon point de départ pour une découverte, à pied, en vélo de location ou en Segway, de l'exceptionnel patrimoine culturel et artistique de l'ancienne capitale des Grands Ducs d'Occident.

De Dijon, il ne reste plus qu'à traverser sur une trentaine de kilomètres la riche plaine agricole pour rejoindre la Saône à **Saint-Jean-de-Losne**, qui fut longtemps un haut-lieu de la batellerie française et qui est aujourd'hui le premier port fluvial de plaisance en France.

Quand des péniches connaissent une reconversion insolite ...

La péniche Lady-A, amarrée à Vandenesse-en-Auxois, au pied du château et du pittoresque village médiéval de Châteauneuf-en-Auxois, abrite 3 chambres d'hôtes dotées de tout le confort (classement 3 épis par les Gîtes de France), d'un salon avec espace bibliothèque et musique, et d'un vaste pont où l'on peut prendre le soleil ... et les repas. Cerise sur le gâteau : des vélos sont à disposition (payante) des hôtes de la péniche.

Tél. + 33 3 80 49 26 96 - www.peniche-lady-a.com

Conversion plus récente pour **la péniche Cancale** qui a transporté des marchandises jusque dans les années 90. Elle est désormais amarrée au Port du Canal à Dijon, où elle a été aménagée en bistrot-spectacles. Cet établissement flottant peut accueillir une centaine de personnes dans son bar et sa salle de spectacle, et le pont-terrasse de 125 m² en cours d'aménagement fera, aux beaux jours, le bonheur des Dijonnais et aussi celui des plaisanciers de passage dans la capitale bourguignonne.

Tél. + 33 3 80 43 15 72 - www.penihēcancalē.com



■ L'Yonne et le Canal du Nivernais

L'**Yonne** traverse les principales localités du Nord de la Bourgogne, avant de se jeter dans la Seine à Montereau-sur-Yonne. Elle a longtemps joué un rôle très important dans le transport du bois et des marchandises vers Paris. Sur sa partie navigable, du Nord au Sud, elle traverse plusieurs villes bourguignonnes du plus haut intérêt.

Sens possède des musées qui présentent des vestiges particulièrement intéressants de son riche passé gallo-romain. Elle s'enorgueillit aussi de posséder la première des grandes cathédrales gothiques de France. Le trésor de la cathédrale St-Etienne est d'ailleurs un des plus riches de France.

Villeneuve-sur-Yonne, fondée au 12^{ème} siècle par le roi de France, a conservé plusieurs portes et tours de son enceinte médiévale, ainsi qu'une très belle église gothique et Renaissance dont la construction s'est étalée du 13^{ème} au 16^{ème} siècle.

Au pied de la Côte St-Jacques et son vignoble, **Joigny** est surtout connue comme une étape gastronomique renommée, mais elle est aussi un important centre de tourisme fluvial. Son riche patrimoine culturel et ses nombreuses maisons à colombages méritent toute l'attention des visiteurs.

Auxerre ne doit pas sa renommée qu'à sa mythique équipe de football ! Dominée par les clochers de sa cathédrale St-Etienne, de son abbaye St-Germain et de ses nombreuses églises, elle est incontestablement une des plus riches villes d'art de la région. La vie sur la rivière est toujours très active, mais concerne désormais le seul trafic touristique.



Auxerre



Joigny

A partir d'Auxerre et en direction du Sud, l'Yonne canalisée se confond avec le **Canal du Nivernais**, qui relie le bassin de la Seine à celui de la Loire, d'Auxerre à Decize, sur un parcours de 174 km jalonné de 110 écluses. Considérée par les plaisanciers expérimentés comme le plus beau canal de Bourgogne, cette voie d'eau très « nature » est même souvent décrite comme le plus beau canal de France. Construit dès 1784, mais achevé seulement en 1842, le Canal du Nivernais servait initialement avant tout au transport du bois de chauffage destiné à Paris. Lors du rude hiver 1783, Paris gelottait et, les forêts d'Ile de France ne suffisant plus à fournir la capitale, on décida alors d'exploiter les forêts du Morvan. Les « flotteurs » accompagnaient les impressionnants trains de troncs d'arbres des forêts du Morvan jusqu'aux portes de la capitale. C'est ainsi qu'est née la « *Civilisation Canal* ». Le trafic commercial a aujourd'hui disparu, remplacé par le tourisme fluvial lancé dans les années 70 par les Anglais et qui connaît désormais un développement spectaculaire.

Au Sud d'Auxerre, l'Yonne et le Canal du Nivernais traversent d'abord les vignobles de l'Auxerrois. Plusieurs villages méritent une halte ou une courte excursion : **Vincelles**, **Coulanges-la-Vineuse**, **Irancy**, **Saint-Bris-le-Vineux**. Dans ce dernier village, une visite s'impose aux **Caves de Bailly**. Installées dans d'anciennes carrières souterraines, elles sont considérées comme LE temple du Crémant de Bourgogne. Quatre à cinq millions de bouteilles du précieux nectar sont entreposées en permanence dans les 4 hectares de galeries. Un peu plus au Sud, après le charmant village de **Cravant**, la vallée de l'Yonne se resserre et offre des paysages plus accidentés et plus spectaculaires, notamment à **Mailly-le-Château**, à **Châtel-Censoir**, ou encore aux **Rochers du Saussois**, un site très prisé par les amateurs d'escalade.

Clamecy, principale localité entre Auxerre et Decize, retiendra certainement l'intérêt des plaisanciers. L'écrivain Romain Rolland, qui naquit ici en 1866, la décrit comme « *la ville des beaux reflets et des souples collines* ». Le centre historique abrite entre autres de nombreuses maisons anciennes, la très belle église gothique St-Martin et la très curieuse cathédrale Notre-Dame de Bethléem. Le Musée d'Art et d'Histoire Romain Rolland quant à lui est incontournable : il présente l'œuvre de l'écrivain enfant du pays bien sûr, mais surtout l'histoire du flottage du bois, dont Clamecy était le principal point de départ.

Le canal poursuit toujours son parcours vers le Sud et passe à proximité de **Tannay**, où l'on produit un excellent vin blanc, et de **Corbigny** dont l'ancienne abbaye abrite aujourd'hui un très actif Centre d'Art Contemporain. Il s'attaque ensuite à deux obstacles géographique majeurs. Le premier est une dénivellation d'une cinquantaine de mètres qu'il franchit grâce à une spectaculaire série de 16 écluses, « **L'Echelle de Sardy** ». Le second est le point le plus haut du parcours qui marque le bief de partage entre le bassin de la Seine et celui de la Loire qu'il franchit par une série de 3 tunnels, les « **Voûtes de la Collancelle** », juste avant l'Etang de Baye.

De là, la descente vers le bassin de la Loire se fait à travers les verts paysages du Bazois. La petite localité de **Châtillon-en-Bazois**, dont le château se dresse juste au-dessus du canal, est une halte appréciée des plaisanciers. Le canal passe ensuite à proximité du **château d'Anizy** et de la localité de **Cercy-la-Tour**. Un peu plus loin, le petit port de La Copine évoque le temps où l'on expédiait par voie d'eau le charbon extrait des mines de **La Machine**, à quelques km de là. La visite du Musée de la Mine constitue une excursion particulièrement intéressante. Haut lieu de la batellerie, **Decize** est la dernière étape avant la jonction du Canal du Nivernais avec le Canal Latéral à la Loire, à **St-Léger-des Vignes**, où la visite du tout nouveau *Centre d'interprétation touristique et culturel du Toueur* (Tél. + 33 3 86 50 91 08) permettra de découvrir toute l'histoire du canal.

Trois tunnels pour le prix d'un !

De l'étang de Baye à Port-Brûlé, l'excursion à bord d'un bateau électro-solaire de la Compagnie Aquafluvial conduit sous les fameuses « **Voûtes de la Collancelle** », une série de 3 tunnels longs de 758, 268 et 212 m permettant de franchir le point le plus haut du canal et la ligne de partage des eaux entre le bassin de la Seine et celui de la Loire.
Aquafluvial - Tel. + 33 3 86 38 90 70 - www.aquafluvial.fr



■ Le Canal du Centre

Le **Canal du Centre** relie la vallée de la Saône à celle de la Loire. De Chalon-sur-Saône à Digoin, son parcours de 112 km est jalonné de 61 écluses. C'est le seul canal bourguignon sur lequel subsiste un peu de trafic commercial, raison pour laquelle les écluses entre Chalon-sur-Saône et Montceau-les-Mines sont automatisées.

Chalon-sur-Saône, point de départ du canal et seconde ville de Bourgogne, a vu naître l'inventeur de la photographie, Nicéphore Niépce. Une visite au musée consacré à cet illustre enfant de la ville s'impose, tout comme une balade sur l'Île St-Laurent sur laquelle se trouve l'ancien hôpital du 18^{ème} siècle. L'autre centre d'intérêt est le centre historique, plus précisément la pittoresque Place St-Vincent, bordée de maisons à colombages, de la cathédrale et de nombreuses terrasses de cafés-restaurants. Un beau marché s'y tient le vendredi et le dimanche matin.

Une vingtaine de km plus loin, le canal arrive à **Chagny**, étape gastronomique réputée et siège d'un beau marché bio le dimanche matin. L'étape suivante a un caractère plus nettement viticole, à **Santenay**. De là, on peut faire une très belle excursion à vélo sur la vélo-route « La Voie des Vignes » qui conduit, en une vingtaine de km, à Beaune, en passant par les villages les plus connus du vignoble bourguignon (Puligny-Montrachet, Meursault, Volnay, Pommard,...).

Le canal prend ensuite une direction Sud-Ouest qui va le conduire à **St-Léger-sur-Dheune**, base de tourisme fluvial et point de départ pour une excursion de 6 km vers Couches qui abrite le château de Marguerite de Bourgogne. Le canal attaque ensuite la partie la plus élevée de son parcours et la franchit par une série d'écluses à **Ecuisses** où une halte au Musée du canal s'impose. Avant d'arriver dans les paysages bucoliques du Charolais, le canal traverse le secteur industriel de **Montchanin**, **Blanzay** (où on pourra visiter le Musée de la Mine) et **Montceau-les-Mines**.

L'étape suivante, **Paray-le-Monial**, est une ville de pèlerinage, célèbre pour sa magnifique basilique du Sacré-Cœur, un trésor de l'art roman bourguignon très influencé par la proximité de Cluny. Paray-le-Monial est également un excellent point de départ pour des excursions vers Charolles et surtout vers les nombreuses églises romanes du Brionnais.

Digoin marque l'arrivée du Canal du Centre dans le Val de Loire. Le canal franchit la Loire sur un remarquable pont-canal de onze arches long de 243 m, achevé en 1836. Il permet la jonction du Canal du Centre avec le Canal de Roanne à Digoin et le Canal latéral à la Loire. A proximité du pont-canal, une visite s'impose à l'Observatoire, un centre d'interprétation aussi ludique que pédagogique, consacré à la découverte des traditions, des milieux naturels, de la faune et de la flore de la vallée de la Loire.



Digoin



Paray-le-Monial

■ La Saône et la Seille

La Saône est une des plus majestueuses rivières de France. Dans son cours supérieur, elle servit longtemps de frontière orientale naturelle à la Bourgogne. C'est la seule voie d'eau de Bourgogne sur laquelle naviguent d'imposants bateaux de croisière qui rejoignent ensuite Lyon et la vallée du Rhône.

Les plaisanciers qui arrivent du Nord de la France rejoignent la Saône en empruntant le **Canal de la Marne à la Saône** (rebaptisé « Canal entre Champagne et Bourgogne »). Ils atteindront ensuite **Auxonne**, ancienne place-forte où le tout jeune lieutenant Bonaparte suivit les cours de l'Ecole d'artillerie.

Au point de jonction du Canal de Bourgogne avec la Saône, **Saint-Jean-de-Losne** est la plus petite commune, mais le premier port fluvial de plaisance de France. C'est un des hauts lieux de la batellerie en France. Le « Pardon des mariniers » s'y tient chaque année le 3^{ème} dimanche de juin et rassemble dans une manifestation haute en couleurs tous les membres de la Confrérie des bateliers.

Les plaisanciers qui arrivent de l'Est en naviguant sur le Doubs rejoignent la Saône à **Verdun-sur-Doubs**, une localité où il faut goûter la p^ochouse, spécialité locale à base de poissons. La Saône descend ensuite vers le Sud pour arriver à **Chalon-sur-Saône** (voir dans ce chapitre le paragraphe consacré au Canal du Centre).

L'étape suivante, **Tournus**, est considérée comme la porte d'entrée du Sud de la France. Ses maisons aux tons pastel, ses tuiles romaines et ses petites places ombragées lui donnent en effet une touche déjà méridionale. Il ne faut pas manquer la visite de l'église abbatiale Saint-Philibert, un des chefs-d'oeuvre de l'art roman bourguignon, ni celle de l'ancien Hôtel-Dieu qui abrite également un très riche musée de peinture.

Tout près de Tournus, les plaisanciers ont accès à la **Seille**, un affluent de la Saône descendu du Jura et navigable, dans des conditions très confortables (4 écluses seulement sur un parcours de 39 km), jusqu'aux portes de **Louhans**, capitale de la Bresse bourguignonne où se tient chaque lundi matin un très pittoresque marché aux volailles.

Dernière localité bourguignonne concernée par la navigation sur la Saône, **Mâcon** abrite les souvenirs du grand écrivain Lamartine. C'est également le point de départ idéal pour de très belles excursions en direction de Cluny, de la Roche de Solutré, ou des proches vignobles du Mâconnais et du Beaujolais.



St-Jean-de-Losne



Tournus

■ Les canaux du Val de Loire

Le **Canal de Roanne à Digoin** se trouve pour la quasi totalité de son parcours hors du territoire de la Région Bourgogne. Tout comme le Canal du Centre, il constitue cependant un excellent point pour la visite des petits bijoux méconnus que sont les églises romanes du Brionnais.

Construit sur la rive gauche de la Loire, en partie lui aussi à l'extérieur du territoire bourguignon, le **Canal latéral à la Loire** double le cours du fleuve de Digoin à Briare. C'est un canal paisible, avec un nombre réduit d'écluses (38 seulement sur un parcours de près de 200 km). Directement situées le long du canal ou à proximité immédiate, plusieurs localités bourguignonnes présentent un intérêt certain.

Tout au Sud, la station thermale de **Bourbon-Lancy** a conservé un centre historique très pittoresque qui domine le quartier thermal où l'on trouvera l'établissement de soins, un très moderne centre de remise en forme, un plan d'eau et un casino.

Une quarantaine de km plus au Nord, **Decize** marque le point de jonction du Canal du Nivernais avec la Loire et avec le Canal latéral à la Loire. L'étape suivante, **Nevers**, mérite un arrêt prolongé. Cette ville de pèlerinage abrite en effet les restes de Ste-Bernadette qui attirent des pèlerins du monde entier. Ville d'art connue pour ses célèbres faïences, elle possède un riche patrimoine architectural : le Palais Ducal, la cathédrale gothique St-Cyr et Ste Julitte, l'église romane St-Etienne, et de nombreux restes des fortifications médiévales.

En continuant vers le Nord, on atteint ensuite **La Charité-sur-Loire**, inscrite au Patrimoine Mondial de l'Unesco au titre des Chemins de St-Jacques de Compostelle. C'est ici en effet que les pèlerins partis de Vézelay traversaient la Loire sur le vieux pont de pierre. La ville est dominée par sa remarquable église abbatiale, un chef-d'œuvre de l'art roman clunisien. La Charité-sur-Loire est également une « Ville du livre » et propose à ce titre de très nombreuses animations culturelles, et notamment un « Festival du mot » qui se tient chaque année au printemps.

Le canal traverse ensuite la zone des vignobles de **Pouilly-sur-Loire** côté Bourgogne, et de Sancerre, côté Région Centre. Une formule résume bien la parenté entre ces deux vignobles : « *Eau nous divise, vins nous unit* ». **Cosne-sur-Loire** est la dernière localité bourguignonne située à proximité du canal qui passe ensuite dans le département du Loiret pour arriver finalement à **Briare**. Cette petite ville est célèbre pour son remarquable pont-canal sur la Loire. Construit en 1890 et long de 662 m, il constitue un des plus beaux exemples du patrimoine architectural de réseau fluvial français.

Entrepris dès 1604 par Sully pour relier la Loire à la Seine, le **Canal de Briare** ne traverse que partiellement la Bourgogne. C'est pourtant sur son parcours bourguignon que l'on trouve le site le plus spectaculaire : la série de 7 écluses de **Rogny-les-Sept-Ecluses**. Cet ouvrage exceptionnel, édifié au 17^{ème} siècle, est aujourd'hui hors service.



Rogny-les-Sept-Ecluses



La Bourgogne,

paradis du tourisme fluvial

Les différentes formules du tourisme fluvial



Les différentes formules du tourisme fluvial en Bourgogne

Le tourisme fluvial en Bourgogne s'appuie essentiellement sur trois formules principales (les bateaux habitables, les péniches-hôtels, les bateaux-promenade), auxquelles on pourra ajouter les bateaux de croisières fluviales pour lesquels la Bourgogne n'est qu'un point de départ ou une escale sur le trajet qui les mène vers la vallée du Rhône et le Sud de la France.

■ Les bateaux habitables

Les bateaux habitables constituent incontestablement la formule la plus connue et la plus répandue du tourisme fluvial, celle qui s'est développée à partir des années 70, à l'initiative d'opérateurs britanniques, d'où le nom de « house-boats » souvent utilisé pour désigner ces embarcations. Le succès rencontré sur le Canal du Midi par cette nouvelle forme de tourisme s'est ensuite étendu à d'autres voies navigables dans de nombreuses régions françaises. En Bourgogne, le Canal du Nivernais fut pionnier dans ce domaine, bientôt suivi par les autres canaux et voies navigables de la région.

Les bateaux proposés aujourd'hui à la location n'ont plus rien à voir avec ceux, relativement rudimentaires, qui opéraient il y a une vingtaine d'années. Que ce soit au niveau du « look », de la capacité d'accueil ou de l'aménagement intérieur, les bateaux actuels sont en mesure de satisfaire les clientèles les plus exigeantes. En fonction de leur taille et de leur modèle, ils peuvent accueillir de 4 à 12 personnes, avec le confort le plus moderne, tant au niveau de la cuisine que des cabines, des sanitaires ou des aménagements extérieurs. Comme dans le cas de la location d'un gîte ou d'une maison de vacances, on peut donc partir à deux familles.

Le pilotage de ces bateaux est très simple : la manette de commande n'a que deux positions, l'une pour avancer, l'autre pour reculer. Par ailleurs, la vitesse de ces bateaux est limitée à 5 km/h sur les canaux, ce qui réduit sérieusement les risques de collision ou d'abordage intempestif ! Ceux qui auraient une petite appréhension à ce sujet seront certainement rassurés par la petite séance de formation donnée par chaque loueur avant la prise en main du bateau. Et même si le premier passage d'écluse se révèle un peu inquiétant, les suivants se feront sans problèmes. Le nombre d'écluses à franchir varie considérablement d'une voie d'eau à l'autre et influe évidemment sur la distance que l'on peut franchir pendant le temps de location. En moyenne, on peut parcourir 20 à 25 km par jour, soit près de 150 km en une semaine. Chaque loueur vous indiquera bien sûr le parcours réalisable en fonction de la base de départ et vous remettra les documents pratiques, notamment la carte détaillée de la voie d'eau sur laquelle vous allez naviguer. Et, pour vous aider à mieux découvrir la région traversée, des vélos sont souvent disponibles à bord des bateaux. Ils vous permettront de pédaler en toute sécurité sur les anciens chemins de halage aménagés en piste cyclable ou voie verte interdite aux véhicules motorisés. (Voir dans ce dossier le chapitre « *Le vélo, complément idéal du bateau* »).

Les bateaux proposés à la location se pilotent sans permis. Les locations se font généralement à la semaine, surtout en haute saison, mais il existe également des formules de location sur le week-end. Les prix de location dépendent naturellement de la capacité d'accueil et du confort de bateau, mais aussi de la période de location. Les prix pratiqués en avant ou en après-saison (mars/avril ou septembre/octobre) peuvent être jusqu'à 50% inférieurs à ceux pratiqués en haute saison (juillet/août). Toutes les informations tarifaires sont disponibles sur les sites Internet des loueurs. (Voir coordonnées dans le chapitre « *Une offre commerciale riche et variée* »).

■ Les péniches-hôtels

Les péniches-hôtels constituent certainement le moyen le plus luxueux et le plus confortable de découvrir la Bourgogne au fil de l'eau. Il s'agit là d'un produit haut de gamme dont la clientèle est à pratiquement 100% étrangère, les Américains représentant à eux seuls 90% de cette clientèle.

Ces bateaux sont le plus souvent d'anciennes péniches qui ont conservé leur gabarit adapté à la taille des écluses, mais dont l'aménagement intérieur et extérieur a été complètement transformé pour en faire de véritables hôtels flottants : cabines confortables, salle à manger, salon, bar, pont extérieur permettent d'accueillir 6 à 24 personnes qui ont à leur disposition un équipage aux petits soins. Bourgogne oblige, bonne cuisine et bons vins sont bien sûr de la partie, et de nombreuses excursions sont organisées pour visiter un château ou une abbaye par ci, un marché ou une cave par là.

Une vingtaine de péniches-hôtels, souvent gérées par des opérateurs étrangers, opèrent sur les différentes voies d'eau bourguignonnes. Elles proposent généralement une formule en pension complète, incluant les excursions organisées et parfois même le transfert depuis Paris jusqu'au lieu d'embarquement.

(Voir coordonnées dans le chapitre « *Une offre commerciale riche et variée* »).

■ Les bateaux de croisière

Ces bateaux sont en fait de véritables paquebots fluviaux qui peuvent embarquer 100 à 180 passagers (en pension complète) dans un confort qui n'a pas grand chose à envier à celui de leurs homologues maritimes. Deux compagnies de navigation opèrent en Bourgogne, uniquement sur la Saône, dans le cadre de croisières vers Lyon, la vallée du Rhône et la Provence. Trois localités bourguignonnes (Chalon-sur-Saône, Tournus, Mâcon) sont concernées, soit comme point de départ, soit comme escales à partir desquelles des excursions sont organisées vers des sites touristiques bourguignons de premier ordre, entre autres vers Beaune, Cluny, le château de Cormatin ou le pittoresque village médiéval de Brancion.

(Voir coordonnées dans le chapitre « *Une offre commerciale riche et variée* »).

■ Les bateaux-promenade

Pour les visiteurs qui ne disposent que d'un temps limité, les bateaux-promenade sont un moyen très agréable de découvrir la Bourgogne au fil de l'eau. Ces bateaux opèrent sur plusieurs canaux et rivières navigables, mais aussi sur les lacs du Parc naturel régional du Morvan. Leurs pilotes sont toujours passionnés par les voies d'eau sur lesquelles ils naviguent. Ils en connaissent tous les détails, toutes les anecdotes, toutes les histoires qui intéresseront, surprendront ou amuseront leurs passagers. La capacité des bateaux diffère sensiblement d'une compagnie à l'autre, d'une quinzaine de passagers pour les plus petits à une centaine pour les plus gros. La durée des balades va d'une heure à une demi-journée ou une journée complète. Les excursions peuvent se dérouler sous forme de simple croisière commentée, mais aussi sous forme de croisière-repas (déjeuner et même dîner dans certains cas), une formule particulièrement adaptée aux voyages de groupes ou aux réunions familiales.

(Voir coordonnées dans le chapitre « *Une offre commerciale riche et variée* »).

■ Tourisme fluvial et développement durable

Région « nature » par excellence, la Bourgogne se préoccupe depuis longtemps du respect de l'environnement. Plusieurs initiatives traduisent très concrètement ce souci dans le domaine du tourisme fluvial et des autres activités nautiques pratiquées sur les canaux et les rivières navigables.

Des bateaux électriques

La propulsion électrique combine navigation silencieuse et absence de rejet de CO2. Cette formule a été adaptée en Bourgogne par deux bateaux-promenade : « *La Billebaude* » sur le Canal de Bourgogne, à Pouilly-en-Auxois, et « *L'Art du Temps* » sur le Canal du Nivernais à Bazolles, près de l'Étang de Baye. (Voir dans ce dossier de presse le chapitre « L'offre commerciale du tourisme fluvial en Bourgogne »).

Des bateaux électriques à piloter soi-même sont également proposés à la location pour quelques heures ou à la journée. Un bon moyen de se promener au fil de l'eau en toute liberté et sans incidence sur l'environnement. Ces bateaux sont en location auprès des prestataires ci-après :

- **Sur le Canal du Nivernais :**

Aqua Fluvial - F-58110 Bazolles

Tél. + 33 3 3 86 38 90 70 - info@aquafluvial.fr - www.aquafluvial.fr

- **Sur le Canal de Bourgogne :**

Cap Canal - F-21320 Pouilly-en-Auxois

Tél. + 33 3 3 80 90 77 36 - capitainerie@cap-canal.fr - www.cap-canal.com

- **Sur la Saône :**

Capitainerie du Confluent - F-71350 Verdun-sur-le-Doubs

Tél. + 33 3 3 85 91 85 06 - capitainerie-du-confluent@dbmail.com

www.tourisme-verdun-en-bourgogne.com

- **Sur la Seille :**

M. Di Rienzo - F-71290 La Truchère

Tél. + 33 3 3 85 40 84 16 - pontons.lescale@yahoo.fr - www.l-escale.com

- **Sur l'Yonne :**

Locaboat Holidays - F-89300 Joigny

Tél. + 33 3 3 86 91 72 72 - info@locaboat.com - www/locaboat.com

Office de Tourisme de l'Auxerrois - F-89000 Auxerre

Tél. + 33 3 3 86 52 06 19 - info@ot-auxerre.fr - www.ot-auxerre.fr

Les « parcours éco-pagayeurs »

Pour les amateurs de canoë-kayak, la Bourgogne a inventé et développé le concept des « parcours écopagayeurs ». Grâce à des balises GPS placées le long de ces parcours, un audio-guide embarqué se déclenche et apporte des informations détaillées concernant la faune, la flore, le patrimoine et la vie de la voie d'eau concernée. Plusieurs parcours sont déjà opérationnels à ce jour, sur la Loire à Bourbon-Lancy, Decize et Nevers, et sur la Saône à Saint-Jean-de-Losne et Seurre.

Informations complémentaires :

www.canoekayak-bourgogne.fr



La Bourgogne,

paradis du tourisme fluvial

L'offre commerciale
du tourisme fluvial en Bourgogne



L'offre commerciale du tourisme fluvial en Bourgogne

■ Une offre commerciale riche et variée

Avec 1 000 km de rivières et de canaux à la disposition des plaisanciers, **la Bourgogne possède le plus important réseau de voies navigables de France**. Ce réseau dispose de 42 ports de plaisance et de 52 haltes nautiques, ce qui représente une capacité d'accueil de 3 000 bateaux. Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes et qui permettent à la Bourgogne de proposer une offre riche et variée, dans tous les domaines du tourisme fluvial.

Dans le domaine des **bateaux habitables**, près de 400 bateaux sont proposés à la location par une vingtaine de sociétés au départ de 27 bases réparties sur l'ensemble des voies d'eau de la région. Deux tiers de ces sociétés sont bourguignonnes, mais elles ne représentent qu'un tiers de l'offre en nombre de bateaux, les grands loueurs nationaux (Le Boat, Nicols, Locaboat,...) contrôlant pour leur part les deux tiers du parc de bateaux habitables. Il faut noter que la Bourgogne propose dans ce secteur d'activité **la deuxième offre commerciale en France**, après le Canal du Midi qui bénéficie il est vrai de conditions météorologiques plus favorables et d'une renommée encore renforcée par son classement au Patrimoine mondial de l'Unesco.

Avec une trentaine d'unités opérant actuellement en Bourgogne, les **péniches-hôtels** représentent une part significative de l'offre commerciale, d'autant plus qu'il s'agit là d'un produit touristique haut de gamme.

Les **bateaux-promenade**, présents sur les principales voies d'eau, mais aussi sur les lacs du Morvan, touchent une clientèle essentiellement excursionniste. Une douzaine de bateaux-promenade opèrent en Bourgogne, et 60% d'entre eux proposent des repas ou des animations à bord.

Et, pour être exhaustifs dans le domaine de l'offre commerciale, ajoutons qu'un certain nombre de **paquebots fluviaux** opérant sur la Saône et le Rhône font escale en Bourgogne, à Chalon-sur-Saône, Tournus et Mâcon, dans le cadre de croisières qui touchent ensuite Lyon, la vallée du Rhône et la Provence.



■ Les bateaux habitables

A partir de 27 bases réparties sur l'ensemble du réseau navigable bourguignon, près de 400 bateaux habitables sont proposés à la location, environ 35% par des loueurs régionaux et 65% par des loueurs nationaux. Pour toutes informations complémentaires (types de bateaux, tarifs, périodes de location) et pour toutes réservations, **voici les coordonnées de ces loueurs** :

Aqua Fluvial - F-58110 Bazolles

Tél. + 33 3 86 38 90 70 - info@aquafluvial.fr - www.aquafluvial.fr

Cette société opère sur le Canal du Nivernais.

Canalous Plaisance

resa@canalous-plaisance.fr - resa@lescanalous.fr - www.canalous-plaisance.fr

Cette société bénéficie du label *Tourisme et Handicap (moteur, auditif, mental)*.

Opère à partir de 5 bases réparties sur plusieurs voies d'eau bourguignonnes :

- Sur le Canal du Nivernais, à Châtillon-en-Bazois - Tél. + 33 3 86 84 00 34
- Sur le Canal du Centre, à Digoïn - Tél. + 33 3 85 53 76 74
- Sur la Saône, à Pontailler-sur-Saône - Tél. + 33 3 3 80 47 43 50
- Sur le Canal de Bourgogne, à Tonnerre - Tél. + 33 3 3 86 54 41 55
- Sur l'Yonne et Canal du Nivernais, à Coulanges-sur-Yonne - Tél. + 33 3 85 53 76 79

France Fluviale

france-fluvial@orange.fr - www.francefluviale.com

Cette société opère à partir de 2 bases :

- Sur le Canal du Nivernais, à Marigny-sur-Yonne - Tél. + 33 3 3 86 20 10 56
- Sur le Canal du Nivernais, à Vermenton - Tél. + 33 3 3 86 81 54 55

L'Escarg'eau - F-71150 Chagny

Tél. + 33 3 6 98 58 85 90 - escargeaupapillon@neuf.fr - www.snaily.ch

Cette société opère sur le Canal du Centre, la Saône et la Seille.

La Bourgogne en eau - F-21370 Velars-sur-Ouche

Tél. + 33 3 3 80 42 93 74 - + 33 6 75 41 67 44 - + 33 3 6 11 46 55 43

contact@la-bourgogne-en-eau.com - www.la-bourgogne-en-eau.com

Cette société opère sur le Canal de Bourgogne.

Le Boat (6 bases)

info@leboat.fr - www.leboat.fr

Cette société opère à partir de 6 bases réparties sur plusieurs voies d'eau bourguignonnes :

- Sur la Seille, à Branges - Tél. + 33 3 3 85 74 92 33
- Sur le Canal du Nivernais, à Châtel-Censoir - Tél. + 33 3 3 86 81 07 31
- Sur le Canal du Nivernais, à Tannay - Tél. + 33 3 86 29 35 52
- Sur le Canal du Nivernais, à Decize - Tél. + 33 3 3 86 25 46 64
- Sur le Canal de Bourgogne, à Migennes - Tél. + 33 3 3 86 80 08 60
- Sur le Canal de Bourgogne, à Saint-Jean-de-Losne - Tél. + 33 3 3 80 27 03 50

Locaboat Holidays (4 bases)

info@locaboat.com - www.locaboat.com

Cette société opère à partir de 4 bases réparties sur plusieurs voies d'eau bourguignonnes :

- Sur le Canal du Nivernais, à Corbigny - Tél. + 33 3 3 86 20 07 29
- Sur l'Yonne, à Joigny - Tél. + 33 3 3 86 91 72 72
- Sur la Seille, à Loisy - Tél. + 33 3 3 85 98 03 03 -
- Sur le Canal du Centre, à Saint-Léger-sur-Dheune - Tél. + 33 3 3 85 98 03 03

Nicols - F-21150 Venarey-les-Laumes

Tél. + 33 3 3 80 92 30 05 - nicols@nicols.com - www.nicols.com

Cette société opère sur le Canal de Bourgogne.

Pavillon Saône - F-71700 Tournus

Tél. + 33 3 3 85 40 55 50 - contact@house-boat.net - www.house-boat.net

Cette société opère sur la Seille, la Saône, le Canal du Centre et le Canal de Bourgogne.

Saône Bateaux - F-71240 Gigny-sur-Saône

Tél. + 33 3 3 85 44 76 84 - info@saone-bateaux.com - www.saone-bateaux.com

Cette société opère sur la Seille, la Saône et le Canal de Bourgogne.

Tourisme fluvial du Centre

Tél. + 33 3 3 86 74 56 34

gaudin.marie-carmen@wanadoo.fr - www.bateaux2bourgogne.com

Cette société opère à partir de 3 bases réparties sur plusieurs voies d'eau bourguignonnes :

- Sur le Canal de Bourgogne, à Briennon-sur-Armançon - Tél. + 33 3 3 86 43 04 03
- Sur le Canal de Briare, à Rogny-les-Sept-Ecluses - Tél. + 33 3 3 86 74 55 92
- Sur le Canal latéral à la Loire, à Sermoise-sur-Loire - Tél. + 33 3 3 86 37 64 42



■ Les agences de voyages bourguignonnes spécialisées Tourisme fluvial

Plusieurs agences de voyages bourguignonnes sont en mesure de proposer des produits incluant l'accueil des plaisanciers, les transferts, la location de bateaux, les visites, bref de véritables séjours clés en main. Voici leurs coordonnées :

Agence de Développement et de Réservation Touristique de la Nièvre (Nièvre Tourisme)

2, Avenue Saint-Just - B.P. 10318 - F-58003 Nevers Cedex

Tél. + 33 3 3 86 36 39 80 - info@nievre-tourisme.com - www.nievre-tourisme.com

Alpha-Croisières - F-71700 Tournus

Tél. + 33 3 3 85 40 55 50 - contact@house-boat.net - www.house-boat.net

Propose un package bateau + golf

Association Découvertes - F-58800-Corbigny

Tél. + 33 3 3 86 20 16 38

Boats in France - F-89300 Champlay

Tél. + 33 3 3 86 62 00 26 - reservation@boats-in-france.fr - www.boats-in-france.fr

Bourgogne Escapades - F-71570 Chaintré

Tél. + 33 3 3 85 37 14 60 - + 33 3 6 82 16 59 06

contact@bourgogne-escapades.com - www.bourgogne-escapades.com

France Passion Plaisance - F-71600 Paray-le-Monial

Tél. + 33 3 3 85 53 76 70 -

contact@france-passion-plaisance.fr - www.france-passion-plaisance.fr

H2olidays - F-21170 Saint-Jean-de-Losne

Tél. + 33 3 3 80 29 13 81

bienvenue@vacancesfluviales.com - information@barginginfrance.com

www.vacancesfluviales.com - www.barginginfrance.com



■ Les péniches-hôtels

Opérateurs basés en Bourgogne :

Au Fil de l'Eau

Tél. + 33 3 6 72 51 62 91

jacques.greneu@yahoo.ca - www.penichevoyage.com

Château la Chassagne

Tél. + 33 3 3 80 49 76 00

info@chassagne.com - www.chassagne.com

Plusieurs autres opérateurs, basés généralement hors de la Bourgogne, s'adressent surtout aux clientèles anglophones :

Canal and Co	www.canalandco.com
Le Papillon	www.hotelbarge.com
Go Barging	www.gobarging.com
Le Who Knows	www.charterbarge.com
Inland Voyages	www.bargeluciole.com
Lazy Days Barging	www.lazydaysbarging.com

Opérateur s'adressant surtout aux clientèles néerlandophones :

Hat Tours www.hat-tours.com

Une formule originale à destination des enfants et des adolescents : des classes fluviales sur la péniche « La Palombe ».

Depuis quelques années déjà, les classes vertes ou les classes de ski font partie intégrante de la vie scolaire française. En Bourgogne, on peut également organiser des classes fluviales à bord de la péniche « La Palombe », au départ de Saint-Jean-de-Losne. Les élèves et leurs accompagnateurs sont hébergés à bord en cabines de quatre. Le programme des classes fluviales s'étend généralement sur une semaine, du lundi au samedi. Il alterne navigation sur la Saône et le Canal du Centre, activités diverses (pêche, découverte des traditions locales, de la flore et de la faune) et excursions (Musée de la Photographie à Chalon-sur-Saône, balade dans les vignes de Santenay, par ex.). Cette formule aussi ludique que pédagogique est très appréciée des élèves qui ont ainsi la possibilité de découvrir la Bourgogne autrement.

La Palombe - 4, Grande Rue - F-21250 Le Chatelet

Tél. + 33 3 3 80 79 00 65 - astarte.sarl@wanadoo.fr - <http://la-palombe-astarte-monsite.wanadoo.fr/>

■ Les bateaux de croisière

Deux compagnies opèrent sur la Saône et utilisent trois villes bourguignonnes (Chalon-sur-Saône, Tournus, Mâcon) comme point de départ ou comme escale, dans le cadre de croisières vers Lyon, la vallée du Rhône et la Provence :

- **Croisieurope** - 12, rue de la Division Leclerc - F-67000 Strasbourg
Tél. + 33 825 33 37 77 - info@croisieurope.com - www.croisieurope.com
- **Route Marine** - 2, rue de l'Humanité - F-69003 Lyon
Tél. + 33 3 4 78 39 13 06 - contact@route-marine.com - www.route-marine.com

■ Les bateaux-promenade

Sur le Canal de Bourgogne :

- Au départ de Pouilly-en-Auxois, le bateau « **La Billebaude** » peut embarquer 50 passagers pour des excursions de 2 heures (aller-retour) qui permettent le passage de la « Voûte de Pouilly », un souterrain de 3 333 m. Pas de repas à bord, mais le bateau propose des animations, notamment pour les enfants et plus spécialement dans le cadre des voyages scolaires. A noter que ce bateau est à propulsion électro-solaire et qu'il peut par ailleurs embarquer 8 vélos.

*La Billebaude - CapCanal - Port de plaisance - Route de Saulieu - F-21320 Pouilly-en-Auxois
Tél. + 33 3 80 90 77 36 - capitainerie@cap-canal.fr - www.cap-canal.fr*

Sur l'Yonne :

- Au départ du Quai de la Marine à Auxerre, le bateau « **L'Hirondelle II** » embarque 75 passagers pour des croisières de durées variables (1 h, 1 h ½, 2 h) sur l'Yonne et le Canal du Nivernais, avec passages d'écluses. Possibilité de croisières-déjeuner (3 h) avec menus bourguignons (42 passagers seulement dans cette configuration).

*L'Hirondelle II (Bateaux touristiques de l'Auxerrois) - Quai de la Marine - F-89000 Auxerre
Tél. + 33 9 75 23 27 89 - info@bateauxauxerrois.com - www.bateauxauxerrois.com*

Sur le Canal du Centre :

- Au départ d'Ecuisses, le bateau « **7 Ecluses 2000** » propose des croisières de 2 ou 3 heures pour 60 passagers (ou 50 en configuration croisière repas). Ces excursions commentées permettent la découverte la partie la plus haute du canal du Centre et notamment le site très spectaculaire des 7 écluses d'Ecuisses. Ce bateau bénéficie d'une propulsion électrique d'une autonomie de 8 heures garantissant des croisières calmes.

*7 Ecluses 2000 - Canal du Centre Association - 2, rue de la Gare - F-71210 Ecuisses
Tél. + 33 3 85 78 97 04 - info@bateau-musee-canal.com - www.bateau-musee-canal.com*

A la jonction du Canal du Centre, du Canal de Roanne à Digoin et du Canal latéral à la Loire :

- Au départ du port de plaisance de Digoin, le bateau « **Ville de Digoin** » propose d'avril à octobre des croisières commentées d'une heure à une heure et demie, et des croisières repas de 2 à 4 heures qui permettent notamment le passage du fameux pont-canal sur la Loire. Ce bateau peut embarquer 74 passagers en croisière simple et 50 pour les croisières repas.

*Ville de Digoin - Port de Plaisance - B.P. 63 - F-71160 Digoin
Tél. + 33 3 85 53 76 78 - laurence@croisiere.fr - www.croisiere.fr*

Sur le Canal du Nivernais :

- Au départ de Baye, au point le plus élevé du Canal du Nivernais, le bateau « **L'Art du temps** » propose des croisières de 3 heures avec au programme le spectaculaire passage des Voûtes de la Collancelle, trois tunnels séparés par des tranchées de verdure parfois appelées « la petite Amazonie », et le passage de l'écluse de Baye. 47 passagers (25 en configuration croisière repas) peuvent prendre place à bord de ce bateau qui se déplace en silence grâce à sa propulsion à l'énergie solaire.

*L'Art du Temps - Aqua Fluvial - Port des Pougeats - Etang de Baye - F-58110 Bazolles
Tél. + 33 3 86 38 90 70 - info@aquaflyvial.fr - www.aquaflyvial.fr*

Sur la Saône :

- Au départ de Chalon-sur-Saône, le bateau « **Le Delta** » propose différentes formules d'excursions (croisières repas midi et soir, croisières pique-nique, balades commentées) qui offrent de très belles vues sur les quais de Saône et sur l'Île St-Laurent. Le bateau peut embarquer 75 passagers pour les balades commentées et 65 en configuration croisière repas). Il peut aussi être privatisé pour des séminaires, des réunions ou des fêtes de famille. Dans ce cas, la salle de réunion se transforme en piste de danse. A noter que ce bateau possède le label Tourisme et Handicap (handicap moteur et mental).

Le Delta – Réservations auprès de l'Office de Tourisme de Chalon-sur-Saône.

Tél. . + 33 3 85 48 37 97 - info@chalon-sur-saone.net - www.chalon-sur-saone.net

- Au départ de Saint-Jean-de-Losne, le bateau « **Le Vagabondo** » propose lui aussi différentes formules d'excursions sur la Saône : croisières repas, croisières petits déjeuners, croisières goûters, dîners nocturnes. La capacité du bateau est de 120 passagers en configuration croisière et de 80 passagers en configuration croisières repas.

Le Vagabondo - Quai national - F-21170 Saint-Jean-de-Losne

Tél. . + 33 6 07 42 75 54 - bateau.vagabondo@orange.fr - www.bateauvagabondo.com

Sur la Saône et le Doubs :

- Au départ de Verdun-sur-le-Doubs, le bateau « **Le Jean Bart** » navigue sur la Saône et le Doubs. 11 passagers peuvent prendre place à bord. Les excursions (sans prestations de repas) sont organisées par la Capitainerie du port mercredi, samedi et dimanche en juillet-août et durent 1 heure et demie (de 16 h à 18 h 30).

Le Jean Bart – Capitainerie du Confluent - 1, Place Louis Charvot - F-71350 Verdun-sur-le-Doubs

Tél. + 33 3 85 91 85 06 - capitainerie-du-confluent@dbmail.com - www.tourisme-verdun-sur-le-doubs.com

Sur la Saône et la Seille :

- Au départ de la base nautique de La Truchère, à quelques km au Sud de Tournus, le bateau « **L'Escale** » embarque 45 passagers pour des croisières d'une heure et demie sur la Saône et la Seille. Ces croisières permettent un passage d'écluse et la visite commentée du barrage de la Truchère.

L'Escale - Base nautique - Promenade du Barrage - F-71290 La Truchère

Tél. + 33 3 85 51 70 93 - pontons.lescale@yahoo.fr - www.l-escale.com

Sur le Lac des Settons (Parc naturel régional du Morvan) :

- Deux bateaux-promenade proposent des croisières (sans repas à bord) sur le Lac des Settons, au cœur de Parc naturel régional du Morvan. Le bateau « **Les Settons** » a une capacité de 100 passagers, et le bateau « **Le Morvan** » de 84 passagers.

- Les Settons - Rive droite du lac - Plage du Midi - F-58230 Montsauche-les-Settons

Tél. + 33 3 86 84 51 97 - settonsboat@aol.com - <http://settonsboat.ifrance.com>

- Le Morvan - Rive gauche du lac - F-58230 Montsauche-les-Settons

Tél. + 33 3 86 84 57 60 - bateau@settons-tourisme.com - www.settons-tourisme.com



La Bourgogne,

paradis du tourisme fluvial

Le tourisme fluvial en Bourgogne en quelques chiffres



Le tourisme fluvial en Bourgogne en quelques chiffres

■ Des retombées économiques significatives générées par des clientèles majoritairement étrangères

Le tourisme fluvial, largement mis en avant dans les actions de promotion et dans les relations presse de Bourgogne Tourisme, est devenu en quelques années un secteur-clé du tourisme bourguignon. Il génère à lui seul **des retombées économiques de l'ordre de 30 millions d'Euros** par an pour la région.

En terme de nuitées, environ 200 000 nuitées sont enregistrées par les bateaux habitables et près de 50 000 par les péniches-hôtels. Sur ces deux types de bateaux, la durée moyenne des séjours est de 7 nuits. A noter que les bateaux habitables sont loués en moyenne 19 semaines par an.

Malgré des efforts pour faire mieux connaître ce produit au public français, il faut constater que **la clientèle des bateaux habitables reste à 80% composée de touristes étrangers**. Les Allemands, les Suisses et les Britanniques constituent, dans l'ordre, les principales clientèles, suivis par les Australiens, les Italiens et les Américains.

Ce constat est encore plus net dans le secteur des péniches-hôtels où la clientèle est à pratiquement 100% étrangère, les Américains représentant à eux seuls 90% de cette clientèle.

(Sources : Observatoire du tourisme fluvial VNF / Atout France / Bourgogne Tourisme)



■ Les chiffres-clés du tourisme fluvial en Bourgogne

Le plus grand réseau de voies navigables de France :

- plus de 1000 km de canaux et rivières à la disposition des plaisanciers.
- 42 ports de plaisance
- 52 haltes nautiques
- Capacité d'accueil : 3000 bateaux

Caractéristiques des principaux canaux :

- Canal de Bourgogne : 242 km 189 écluses
- Canal du Nivernais : 174 km 110 écluses
- Canal du Centre : 112 km 61 écluses
- Canal latéral à la Loire : 197 km 38 écluses

La 2^{ème} offre commerciale de France (après le Canal du Midi) pour les bateaux habitables :

- près de 400 bateaux proposés à la location
- 5 loueurs nationaux qui gèrent les 2/3 des bateaux
- 11 loueurs régionaux qui gèrent 1/3 des bateaux
- 27 bases de départ

Une spécificité bourguignonne : les péniches-hôtels :

- Une trentaine de péniches-hôtels opérant en Bourgogne
- Une capacité totale de plus de 400 lits

Deux sociétés de croisières fluviales :

- uniquement sur la Saône

Une offre importante en bateaux-promenade :

- Une douzaine de bateaux opérant sur les principales voies d'eau et sur les lacs
- Une capacité de près de 600 places sur les bateaux avec restauration à bord
- Une capacité de plus de 160 places sur les bateaux sans restauration à bord

Une fréquentation significative, mais majoritairement étrangère :

- près de 200 000 nuitées par an sur les bateaux habitables
- 80% de clients étrangers sur les bateaux habitables
- Classement des clientèles :
 - 1 - Allemands
 - 2 - Suisses
 - 3 - Britanniques
 - 4 - Australiens
 - 5 - Italiens
 - 6 - Américains
- Durée moyenne des séjours sur les bateaux habitables : 7,1 nuits
- Les bateaux habitables sont loués en moyenne 19 semaines par an

- près de 50 000 nuitées par an sur les péniches-hôtels
- près de 100% de clients étrangers sur les péniches-hôtels, dont 90% d'Américains

- près de 50 000 passagers par an sur les bateaux-promenade

(Sources : Observatoire du tourisme fluvial VNF / Atout France / Bourgogne Tourisme)



La Bourgogne,

paradis du tourisme fluvial

Le vélo,
complément idéal du bateau



Le vélo, complément idéal du tourisme fluvial en Bourgogne

A côté du tourisme fluvial, la Bourgogne a développé depuis quelques années maintenant une autre forme de tourisme itinérant : la découverte de la région à vélo. Les deux activités sont, il est vrai, très complémentaires et se pratiquent souvent sur les mêmes itinéraires. Les 650 km d'itinéraires cyclistes du « Tour de Bourgogne à vélo ® » longent en effet pour une grande part les différents canaux bourguignons et empruntent les anciens chemins de halage désormais aménagés en voies vertes ou vélo-routes. Ces itinéraires, pratiquement plats, ne présentent aucune difficulté et, étant réservés aux cyclistes, rollers piétons ou fauteuils roulants pour handicapés, ils sont parfaitement sécurisés et de mieux en mieux signalisés. Ils sont donc accessibles à toutes les clientèles, aux retraités actifs comme aux familles avec enfants.

■ Le « Tour de Bourgogne à vélo ® » le long des canaux majeurs

• Le long du Canal de Bourgogne

Cet itinéraire permettra d'allier la découverte d'un remarquable patrimoine culturel (Dijon, Châteauneuf-en-Auxois, Montbard, Buffon, l'abbaye de Fontenay, les châteaux de Tanlay et d'Ancy-le-Franc, Tonnerre, ...), des vignobles (Tonnerrois et Chablisien) et de la gastronomie (Dijon, Episses, ...).

• Le long du Canal du Nivernais

Cet itinéraire est incontestablement fait pour les amoureux de la nature. En longeant l'Yonne et le Canal du Nivernais, ils apprécieront les paysages préservés et les villages de charme et découvriront la « Civilisation Canal » au travers du patrimoine du domaine fluvial et des souvenirs liés au monde des marinières et des floteurs de bois.

• Le long du Canal du Centre

Au départ de Chalon-sur-Saône et de son musée consacré à Nicéphore Niépce, inventeur de la photographie, cet itinéraire voit se succéder les villages viticoles dans un premier temps, puis le secteur industriel du Creusot / Montceau-les-Mines, et conduit finalement aux verts paysages du Charolais et aux trésors de l'art roman du Sud de la Bourgogne. L'EuroVélo 6, qui conduit les cyclistes de Budapest à Nantes, emprunte en partie cet itinéraire.

(D'autres parcours cyclistes sont par ailleurs partiellement aménagés ou en cours d'aménagement, principalement le long des canaux du Val de Loire ou de la Saône).



■ Une charte de qualité pour les hébergements du « Tour de Bourgogne à vélo ® »

Depuis plusieurs années déjà, la Bourgogne s'est positionnée comme une véritable destination Vélo. L'amélioration constante des infrastructures (voies vertes, vélo-routes) s'accompagne désormais du souci d'améliorer également la qualité de l'accueil des cyclotouristes. Cette amélioration de la qualité de l'accueil passe entre autres par la labellisation à terme de tous les prestataires susceptibles d'intervenir sur les différents itinéraires qui composent le « *Tour de Bourgogne à vélo ®* » (hébergements, restauration, locations et réparation de vélos, organisation et accompagnement de voyages, offices de tourisme, etc...). Comme il était matériellement impossible de traiter tous ces prestataires en même temps, il a été décidé que le premier secteur d'activités qui serait labellisé serait celui des hébergements.

Une charte de qualité a donc été élaborée au niveau régional pour définir les critères permettant d'obtenir le label « *Tour de Bourgogne à vélo* ». Certains de ces critères sont obligatoires. Ce sont ceux qui garantissent au cyclotouriste qu'il trouvera dans les établissements labellisés des équipements et des prestations parfaitement adaptés à son activité : abri ou local à vélo sécurisé, kit de réparation, équipement pour le nettoyage des vélos, possibilité de laver et sécher ses vêtements, mise à disposition d'informations touristiques générales ou spécifiques au vélo, informations sur la météo locale, petit déjeuner adapté aux touristes à vélo, etc... A côté de ces services obligatoires, les établissements labellisés peuvent proposer des « *Services Plus* », gratuits ou payants : possibilité de fournir un panier-repas, consigne à bagages, transfert des bagages, accès Internet, etc... A ce jour, **environ 115 établissements** ont déjà obtenu le label « *Tour de Bourgogne à vélo* ». Les établissements labellisés bénéficient bien sûr d'une présentation avantageuse sur le site www.le-tour-de-bourgogne-a-velo.com.

■ En savoir plus sur le « Tour de Bourgogne à vélo ® »

Le Comité Régional du Tourisme (Bourgogne Tourisme) a développé des outils d'information spécialement dédiés à la découverte de la Bourgogne à vélo. **Un site Internet thématique www.le-tour-de-bourgogne-a-velo.com**, en quatre versions linguistiques (Français, Anglais, Allemand, Néerlandais), donne toutes les informations pratiques sur les différents parcours : descriptifs des itinéraires, hébergements, restauration, visites, loueurs et réparateurs de vélos, guides-accompagnateurs, organisateurs de voyages, visites, offices de tourisme, etc...).

Une carte « **La Bourgogne à vélo** », disponible elle aussi en 4 versions linguistiques (Français, Anglais, Allemand, Néerlandais), a été récemment éditée par Bourgogne Tourisme. Elle est disponible dans les principaux Offices de Tourisme de Bourgogne et auprès de Bourgogne Tourisme : documentation@crt-bourgogne.fr





La Bourgogne,

paradis du tourisme fluvial

Pour en savoir plus



Pour en savoir plus

Tous les prestataires dont les coordonnées figurent dans le présent dossier de presse sont bien sûr en mesure de donner des informations complémentaires sur leur activité (prestations, tarifs, périodes de fonctionnement, mode de réservation, ...). D'autres documents (livres, guides, cartes) consacrés au tourisme fluvial sont par ailleurs disponibles en librairie, et auprès d'organismes de tourisme ou d'associations.

• Documents disponibles en librairie (bibliographie et cartographie) :

Les canaux de Bourgogne, par Catherine Parinet, Editions Ouest France.
La Bourgogne au fil de l'eau, Editions L'Arbépin (Collection Les Petits Guides du Weekend).
La France au fil de l'eau (30 pages sur la Bourgogne), Editions Gallimard.
Tourisme fluvial, Petit Futé.
Le guide du plaisancier fluvial, Editions Vagon.

Guide fluvial, Editions de Breil :
N° 2 (Loire – Nivernais), n° 3 (Bourgogne – Franche-Comté), n° 11 (Bourgogne – Nivernais).

Carte Guide Fluvial, Chagnon :
N° 3 (Bourgogne – Centre – Nivernais).

Guides de navigation fluviale, Navicarte :
N° 10 (La Saône de Corre à Lyon, Seille et Doubs), n° 19 (Bourgogne Est),
n° 20 (Bourgogne Ouest), n° 21 (France), n° 31 (Canal de Bourgogne).

Carte Guide Navigation fluviale n° 00 (France-Itinéraires fluviaux), Ed. cartographies maritimes.
Carte Guide Navigation fluviale (Bourgogne Ouest – L'Yonne, de Montereau à Auxerre).

• Informations complémentaires sur Internet :

Au niveau régional (*Tourisme*) : www.bourgogne-tourisme.com
Au niveau régional (*Gestion des canaux par le Conseil régional*) : www.cr-bourgogne.fr

Au niveau départemental : www.cotedor-tourisme.com
www.nievre-tourisme.com
www.bourgogne-du-sud.com
www.tourisme-yonne.com

Sur le Canal de Bourgogne : www.autour-canal-bourgogne.org
Sur le Canal du Centre : www.canal-du-centre.asso.fr
Sur le Canal du Nivernais : www.amis-canal-nivernais.com

- **Documents disponibles auprès d'organismes de tourisme :**

- Un nouveau guide d'accueil « **Le Canal du Nivernais** » a été édité par l'Agence de Développement et de Réservation Touristique de la Nièvre :
2, Avenue Saint-Just - B.P. 10318 - F-58003 Nevers Cedex
Tél. + 33 3 3 86 36 36 63 - info@nievre-tourisme.com - www.nievre-tourisme.com

- Un ouvrage intitulé « **Au sommet du Canal de Bourgogne** », réalisé par Jean-François Bligny, a été édité par l'Office de Tourisme de Pouilly-en-Auxois :
Office de Tourisme - Le Colombier - F-21230 Pouilly-en-Auxois
Tél. + 33 3 3 80 90 74 24 - ot-pouilly-en-auxois@wanadoo.fr - www.pouilly-en-auxois.com

- Une carte « **La Bourgogne au fil de l'eau** », disponible en 4 versions linguistiques (Français, Anglais, Allemand, Néerlandais), a été récemment éditée par Bourgogne Tourisme. Elle est disponible dans les principaux Offices de Tourisme de Bourgogne et auprès de Bourgogne Tourisme : documentation@crt-bourgogne.fr



**Informations complémentaires
auprès du Service Presse de Bourgogne Tourisme :**

Claude GUINCHARD - Tél. direct + 33 3 80 280 301 - c.guinchard@crt-bourgogne.fr
Véronique BEIGENGER - Tél. direct + 33 3 3 80 280 298 - v.beigenger@crt-bourgogne.fr
Coralie MOISSON - Tél. direct + 33 3 80 280 303 - c.moisson@crt-bourgogne.fr





Dossier de presse réalisé par le Comité Régional du Tourisme de Bourgogne (BOURGOGNE TOURISME).
Document non contractuel correspondant aux informations disponibles en juin 2010.
Photographies : Alain DOIRE (Bourgogne Tourisme)

